

ce tube rectangulaire, l'appareil était équipé à la façon habituelle d'un tube rond 1' de diamètre n'excédant pas la plus petite longueur dudit tube rectangulaire 1, donc ne

5 présentant pas un encombrement supérieur, les rayons lumineux les plus divergents seraient situés en 4', ce qui délimiterait sur le film 2 des zones sombres 5.

Enfin, comme il va de soi et comme il res-

10 sort d'ailleurs déjà de ce qui précède l'invention ne se limite aucunement au seul mode de réalisation indiqué ci-dessus, elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes d'exécution.

15

## RÉSUMÉ :

1° Perfectionnement aux appareils photo-

graphiques dans lesquels la mise au point s'obtient par développement ou coulissement d'un tube portant le système optique et, parfois, l'obturateur, caractérisé en ce 20 que ce tube est de section rectangulaire et a des dimensions en rapport égale avec celles du format de l'appareil;

2° A titre de produit industriel nouveau, tout appareil photographique comportant 25 application d'un tel tube coulissant de section rectangulaire.

Société à responsabilité limitée dite :

ÉTABLISSEMENTS FEX.

Par procuration :

GERMAIN et MAUREAU.